

**LA CULTURE DES PLANTES À  
PARFUM DANS LES  
ALPES-MARITIMES  
ENTRE 1904 ET 1927 AU TRAVERS DES  
STATISTIQUES AGRICOLES**

**Gabriel BENALLOUL**

L'utilisation agricole du territoire de Grasse et des localités qui l'environnent fut marquée par l'essor des cultures de plantes à parfum. Ce phénomène s'amorça dès l'Ancien Régime, s'accéléra au XIX<sup>e</sup> siècle, connut son apogée durant le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, avant de refluer.

### ● Une question mal connue

Mais au-delà de ce panorama chronologique général, les conditions effectives de mise en culture de ces plantations florales demeurent encore assez méconnues. Bien entendu, ces conditions de mises en culture ont accompagné les évolutions techniques et économiques de l'industrie des parfumeurs grassois. Néanmoins, il reste par exemple à préciser si cette augmentation des exploitations florales s'est produite progressivement et de façon continue au fil des décennies ou bien si elle a connu un développement par paliers, avec des phases d'accroissement rapide, voire brutal, concentré sur de courtes durées. On peut également se demander si cette croissance et cette spécialisation agricole se sont réalisées au détriment d'autres types de production et si, parallèlement, elles ont nécessité la mise en valeur d'espaces inexploités. De même, dans quelles conditions s'est opérée l'introduction de nouvelles variétés de fleurs ? Les interrogations sont multiples. Elles peuvent porter sur l'aspect même des plantations, sur leur localisation ou encore sur l'évolution de la taille des exploitations.

### ● Limite des sources

Dans ce vaste champ d'investigation, le dépouillement et la publication des statistiques agricoles annuelles et décennales constitue une étape nécessaire pour appréhender ces évolutions bien qu'elle demeure une approche très partielle de la question. En effet, cette source historique trouve deux limites majeures. La première faiblesse tient à la fiabilité des informations collectées par les agents administratifs. Déjà en 1945, Michel Augé-Laribé recommandait à ses collègues géographes et statisticiens de manipuler les éléments fournis par l'Administration avec prudence : « *Cet outillage d'information est, cela va sans dire, très loin de la perfection, même de ce que pourrait appeler de la bonne qualité* »<sup>1</sup>. Il préconisait, avant tout, de ne pas omettre l'examen critique des sources, indispensable à tout travail scientifique et historique, et qui selon lui était trop souvent relégué au second plan dès qu'il s'agissait de statistiques : « *Évidemment, il est tout à fait ridicule, comme le font les journalistes et les parlementaires, de piquer quelques chiffres dans les annuaires et de bâtir sur eux une argumentation en disant : ce sont les chiffres officiels. Comme si ce qui est officiel ne participait pas de l'imperfection humaine !* »<sup>2</sup>. Cette mise en garde élémentaire ne devait cependant pas proscrire, selon lui, le recours à ces données : « *Il ne serait pas moins maladroit de rejeter toute l'information des statistiques agricoles en les déclarant sans valeur. Ce sont des outils grossiers dont il faut se servir avec des précautions et qu'il est nécessaire de perfectionner. Les statistiques agricoles françaises ne sont pas les meilleures ; elles ne sont pas non plus parmi les plus mauvaises* »<sup>3</sup>.

La seconde limite de cette source historique, d'ordre chronologique, est plus restrictive encore puisque, d'une part, comme l'indique Michel Augé-Laribé, les statistiques agricoles n'ont réellement vu le jour qu'en 1848 à l'échelle nationale. D'autre part, le simple examen des questionnaires des statistiques agricoles du département des Alpes-Maritimes montre que le phénomène local de culture de plantes à parfums ne fut pris en considération de façon plus détaillée qu'à partir de 1904<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Augé-Laribé Michel, « Les statistiques agricoles », dans *Annales de géographie*, 1945, t. 54, n°294. p. 81-92, (p.81)

<sup>2</sup> *Id.*, p. 81

<sup>3</sup> *Id.*, p.81

<sup>4</sup> En effet les noms des fleurs cultivées dans les Alpes-Maritimes sont précisés dans les questionnaires officiels fournis par le Conseil général à partir de 1904

Ainsi, la synthèse des éléments chiffrés recueillis sur la culture des plantes à parfum dans le sud-est de la France n'aborde presque pas l'histoire horticole locale antérieure au XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, pour le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle qui nous intéresse ici, des lacunes dans la conservation rompent chronologiquement certaines séries statistiques.

Donc, en tenant compte de ces limites, le dépouillement et la publication de ces éléments permettent essentiellement de mieux préciser, mais seulement entre 1904 et 1927, quelles communes du département des Alpes-Maritimes s'adonnaient aux cultures florales, de cerner la répartition géographique des principales variétés de fleurs cultivées localement, d'estimer les quantités récoltées pour chaque variété et d'identifier pour chaque fleur les principaux cantons ou communes producteurs.

### ● Les enquêtes agricoles

Comme il a été mentionné, la première véritable enquête économique (population, agriculture et industrie) entreprise par l'État français date des années 1840. Elle fut suivie, comme le précise encore Michel Augé-Laribé, de cinq autres enquêtes établies tous les dix ans (1852, 1862, 1872<sup>5</sup>, 1882 et 1892). Ce rythme décennal fut ensuite interrompu, par souci d'économie. Il fallut attendre 1929, pour que la France, engagée à participer à une enquête agricole internationale, renoue avec ce type de grand collectage statistique. Il faut dire que depuis 1881, l'État avait également institué une enquête agricole et industrielle annuelle, certes moins fouillée que la décennale, mais sans doute plus simple à mettre en œuvre et plus régulière.

Qu'elle soit décennale ou annuelle, la statistique économique se fonde sur des questionnaires préétablis par les services administratifs, chaque commune devant remplir ces documents. Une première synthèse est réalisée à l'échelle du canton. Les informations communales sont alors retranscrites et additionnées sur un tableau cantonal. La même opération est réalisée au niveau de l'arrondissement : les totaux cantonaux sont reportés sur le questionnaire de l'arrondissement. Pour finir, les résultats des questionnaires d'arrondissement sont regroupés dans la statistique départementale qui est transmise à l'État. Avec le temps, les questionnaires évoluent. Les informations demandées se font plus précises. L'ambition statistique s'accroît à mesure que l'administration locale se familiarise avec cet exercice, noue des contacts et habitue populations et entités concernées à communiquer leurs données. Progressivement donc, à la question centrale de la gestion du Plan national de ravitaillement de la Nation, de l'approvisionnement alimentaire du pays, s'adjoignent d'autres missions de sorte que les statistiques s'affirment, de plus en plus, comme un instrument d'aide à la décision dans la définition de stratégies économiques entreprises par les gouvernants.

Localement, les questionnaires statistiques sont conservés principalement aux Archives départementales<sup>6</sup>. Les communes peuvent aussi garder les tableaux communaux et cantonaux qui les concernent. Ne sont présentés ici que les éléments qui émanent des collections des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

---

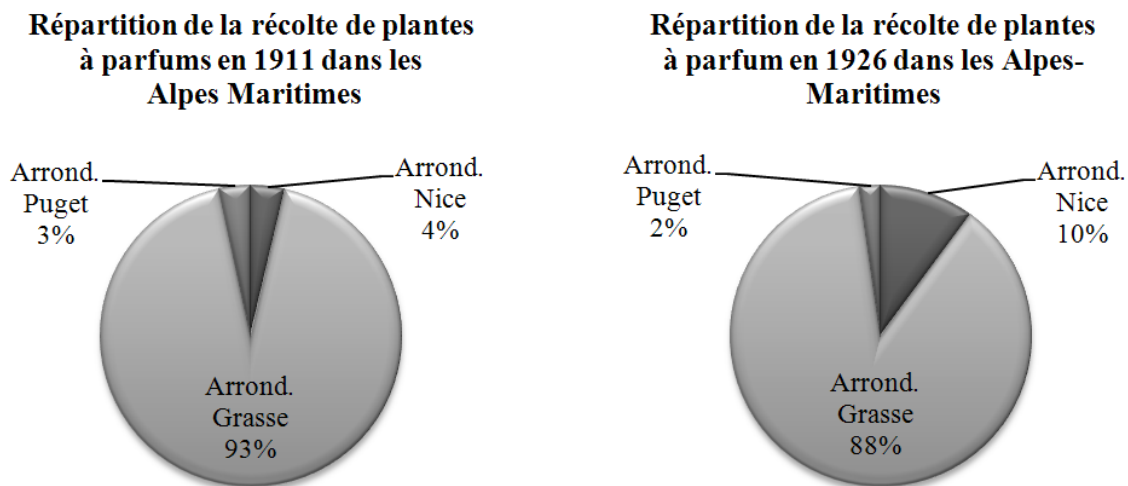
<sup>5</sup> L'enquête décennale de 1872, au lendemain de la guerre, « n'a fourni que quelques chiffres », comme l'indique Augé-Laribé Michel, « Les statistiques agricoles », dans *Annales de géographie*, 1945, t. 54, n°294. p. 81-92

<sup>6</sup> Les éléments statistiques publiés synthétisent le contenu de trois cartons d'archives conservés par les Archives départementales des Alpes-Maritimes, dans la sous-série 06M :

- 06M1068, statistique agricole, questionnaires départementaux par arrondissement et par canton (1905, 1911, 1913, 1914, 1916)
- 06M1070, statistiques agricoles annuelles, tableaux récapitulatifs départementaux (1913-1925) ; statistiques agricoles annuelles et plan départemental de ravitaillement : récapitulatif départemental, questionnaires départementaux, par arrondissement et par canton (1926)
- 06M1071, statistiques agricoles annuelles et plan départemental de ravitaillement, récapitulatif départemental, questionnaires départementaux par arrondissement et par canton (1927)

## • L'arrondissement de Grasse

Pour ce qui concerne le département des Alpes-Maritimes entre 1904 et 1927, et comme l'illustrent les deux graphiques suivants, l'essentiel des cultures florales se concentrait prioritairement dans l'arrondissement de Grasse :



Entre 1904 et 1927, les statistiques agricoles de l'arrondissement de Grasse portent sur neuf cantons : Antibes, Le Bar, Cagnes, Cannes, Coursegoules, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier et Vence. Ces cantons regroupent au moins 58 communes<sup>7</sup>. Il s'agit d'un espace géographique hétérogène formé d'une bande littorale, un arrière pays vallonné et un vaste espace de montagne. Nécessairement, la culture des plantes à parfum fut influencée par cette diversité naturelle. En toute logique, les cantons de montagnes (Saint-Auban, Saint-Vallier et Coursegoules), au climat plus rigoureux, furent moins directement concernés par cette activité agricole. Au sein même des cantons producteurs de fleurs, une disparité s'observe. Ainsi, dans le canton emblématique de Grasse, qui regroupe trois communes, le village voisin d'Auribeau reste au cours de cette période, proportionnellement moins impliqué dans la culture de plantes à parfum que Grasse et Pégomas<sup>8</sup>. C'est donc à une analyse plus fine de l'affectation du territoire agricole qu'invite l'étude des plantes à parfums à partir de ces statistiques. Cette perspective amène à se demander si la spécialisation des communes dans la culture d'une variété de fleurs bien spécifique résulte uniquement du critère climatique ou bien si d'autres critères ont été pris en considération. Dans ce cas, quelle fut l'influence, voire l'implication, du bassin industriel grassois dans cette organisation culturelle du territoire ?

## • Huit variétés de fleurs

Du point de vue administratif, la question des plantes à parfum s'est limitée aux huit principales variétés de fleurs cultivées dans les Alpes-Maritimes, c'est-à-dire aux huit variétés

<sup>7</sup> Voir sur ce sujet Olivier Vernier, "Un aspect de géographie administrative : les créations de communes dans l'arrondissement de Grasse aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles", dans *Les Mouvements de population en Provence*, Mouans-Sartoux, Centre Régional de Documentation Occitane, 1999, p. 165-175 ; Olivier Vernier, « Les modifications des circonscriptions cantonales en Provence orientale au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Provence Historique*, Tome LI, fasc. 206, oct.-déc. 2001, Marseille, p. 523-536

<sup>8</sup> La commune de Pégomas se spécialise dans la production de menthe et de géranium (en moyenne 3500 q pour chacune de ces deux variétés) et rivalise dans ce domaine, en quantités récoltées, avec des communes plus importantes de l'arrondissement. Le village d'Auribeau, où sont également cultivées plusieurs variétés différentes de plantes à parfum, n'oriente pas significativement sa production agricole dans ce domaine et ne contribue que modestement (la production ne dépasse pas les 150 q par variété cultivée) à l'approvisionnement départemental en plantes à parfum

présentant les plus grandes quantités récoltées et mobilisant, sans doute, les plus vastes espaces. Ces huit plantes sont : la fleur d'oranger, la rose, le jasmin, le cassier, la tubéreuse, la menthe, le géranium et la violette<sup>9</sup>.

Le nombre de variétés et les variétés de fleurs elles-mêmes, interrogés statistiquement, ne changent pas entre 1904 et 1927. La même remarque vaut pour les quantités récoltées qui restent stables durant toute cette période. Évidemment, l'importance des récoltes peut évoluer d'une année à l'autre. Néanmoins, aucune de ces fluctuations conjoncturelles (guerre ou météo) ne témoignent d'un bouleversement radical digne d'un arrêt d'un type de plantation, du développement significatif d'un autre, ou de l'avènement d'une variété nouvelle. Cette stabilité observée peut trouver une première explication dans le contexte économique, commercial et technique de la parfumerie industrielle. En effet, le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle correspond, pour le secteur économique de la parfumerie, à une phase de mise en application d'un ensemble de transformations techniques développées industriellement vers 1900<sup>10</sup>. Dans le domaine des exploitations florales, cette période assez homogène s'interrompt en 1932 avec une crise qui touche la culture des plantes à parfums<sup>11</sup>. S'amorce alors pour ces plantations, un déclin long mais inexorable.

### 1. Les statistiques des plantes à parfums entre 1905 et 1927<sup>12</sup>

Relevés des tableaux récapitulatifs départementaux  
(les quantités sont exprimées en quintaux)

Années	Variété de fleurs	Arrond. Nice	Arrond. Grasse	Arrond. Puget	Total (départemental)	Prix au quintal (en francs)
1905	Fleur d'oranger		10 483			
	Rose		35 797			
	Jasmin		27 582			
	Violette		22 729			
	Tubéreuse		1 645			
	Cassie		190			
	Menthe		8 565			
	Géranium		6 295			
	Lavande					
1911	Fleur d'oranger	251	21 328		21 579	
	Rose	250	7091		7 341	
	Jasmin		10 748		10 748	
	Violette	4	4 149		4 153	

<sup>9</sup> La question de la production de la lavande n'a pas été prise en considération de manière systématique dans cette transcription statistique car, dans le domaine de la lavande cultivée localement, l'essentiel de la récolte semblait provenir du département voisin des Alpes de Haute-Provence

<sup>10</sup> Pour une description historique du contexte technique et économique de la parfumerie au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, voir : Benalloul Gabriel, « Techniques de parfumerie à Grasse », dans *Recherche régionales*, n°196, 51<sup>e</sup> année, juillet-décembre 2010, p. 53-70

<sup>11</sup> Bien que la presse de l'époque s'en soit fait l'écho, cet événement est aujourd'hui tombé dans l'oubli

<sup>12</sup> Dans les tableaux suivants, les chiffres mis entre crochets signalent un manque de fiabilité dans l'information retranscrite

	Tubéreuse		429		429	
	Cassie		316		316	
	Menthe	2	6 858	1350	8 120	
	Géranium	425	13 481	5	13 911	
	Lavande	1 613	1 438	1033	4 084	
1913	Fleur d'oranger		23 259		23 386	60
	Rose		10 106		10 127	90
	Jasmin		5 493		8 370	400
	Violette		747	2	747	350
	Tubéreuse		1 726		1 726	300
	Cassie		379		379	600
	Menthe		10 104	800	10 904	15
	Géranium		6 590		6 590	6
	Lavande		2 910	619	5 325	8
1914	Fleur d'oranger	107	[23 259]			
	Rose	10	[10 106]			
	Jasmin		[5 493]			
	Violette		[747]			
	Tubéreuse		[726]			
	Cassie		[379]			
	Menthe		[7 545]	955		
	Géranium		[6 590]			
	Lavande	2 110	[2 910]	422		
1915	Fleur d'oranger	150	20 150		20 250	30
	Rose	10	6 850		6 860	50
	Jasmin		2 150		2 150,00	100
	Violette		520		520	250
	Tubéreuse		820		820	150
	Cassie		250		250	200
	Menthe		3 200	6	3 200	14
	Géranium		2 100		2 100	4
	Lavande	711	479	138	1 328	6
1916	Fleur d'oranger				18 683	60
	Rose				6 986	150
	Jasmin				2 410	250
	Violette				698	300

	Tubéreuse				850	200
	Cassie				262	200
	Menthe				4 670	15
	Géranium				2 400	5
	Lavande				1 439	10
1917	Fleur d'oranger				1 750	135
	Rose				7 650	200
	Jasmin				3 450	250
	Violette				640	400
	Tubéreuse				580	300
	Cassie				261	280
	Menthe				3640	15
	Géranium				2616	5
	Lavande				3 620	15
1918	Fleur d'oranger				[1909]	150
	Rose				6 850	175
	Jasmin				3 150	275
	Violette				461	450
	Tubéreuse				520	350
	Cassie				3 500	300
	Menthe				3 300	16
	Géranium				2 500	5
	Lavande				8 066	17
1919	Fleur d'oranger				21 150	150
	Rose				5 900	350
	Jasmin				4 921	700
	Violette				350	1 000
	Tubéreuse				450	1 000
	Cassie				3 800	950
	Menthe				4 000	35
	Géranium				2 550	20
	Lavande				4 731	25
1920	Fleur d'oranger				22 800	1 000
	Rose				7 800	850
	Jasmin				5 420	2 500
	Violette				100	4 000

	Tubéreuse				2500	3 500
	Cassie				500	3 000
	Menthe				3500	100
	Géranium				1500	40
	Lavande				4 900	100
1922	Fleur d'oranger				12 000	425
	Rose				7 800	100
	Jasmin				4 500	600
	Violette				75	1 800
	Tubéreuse				2 000	700
	Cassie				40	3000
	Menthe				2 500	25
	Géranium				1 000	40
	Lavande				1 800	60
1923	Fleur d'oranger				12 000	225
	Rose				6 500	400
	Jasmin				6 500	1 800
	Violette				76	1 700
	Tubéreuse				1 000	800
	Cassie				45	3 000
	Menthe				1 200	40
	Géranium				5 000	25
	Lavande				1 600	70
1924	Fleur d'oranger				15 000	450
	Rose				7 000	400
	Jasmin				8 000	3 000
	Violette				75	2 000
	Tubéreuse				900	800
	Cassie				50	3000
	Menthe				3 000	50
	Géranium				4 500	30
	Lavande				1 500	80
1925	Fleur d'oranger				12 000	600
	Rose				10 000	400
	Jasmin				11 000	2 800
	Violette				60	3 000



	Tubéreuse				700	800
	Cassie				40	3 500
	Menthe				2 800	60
	Géranium				3 700	40
	Lavande				1 900	80
<b>1926</b>						
	Fleur d'oranger	560,25	18 481		19 041,25	
	Rose	302	20 016		20 318	
	Jasmin	45,25	12 794,50		12 839,25	
	Violette	5	63,7		78,7	
	Tubéreuse	1	151		152	
	Cassie		79		79	
	Menthe	1	111	27	139	
	Géranium		4015		4015	
	Lavande	5850	3039	1495	10 384	
<b>1927</b>						
	Fleur d'oranger	256	8 639		8 895,00	
	Rose	57	11 095,00		11 142	
	Jasmin		8838		8 838,00	
	Violette		1348		1348	
	Tubéreuses		11			
	Cassie		486		486	
	Menthe		5078	25	5105	
	Géranium		3993		3993	
	Lavande	4086	389	2503	6 978	

Relevé des tableaux récapitulatifs de l'arrondissement de Grasse  
(les quantités sont exprimées en quintaux)

Année	Variété de fleurs	Cantons								Total	
		Antibes	Le Bar	Cagnes	Cannes	Course goules	Grasse	Saint-Auban	Saint-Vallier		Vence
1905	Fleur d'oranger	3 150	738	710	3 205		5			1 675	10 483
	Rose	155	1 203	5 430	3 845		25 085		24	55	35 797
	Jasmin	25	34		2 373		55 120		40		27 582
	Violette	10	375	24	10		22 015		225	70	22 729
	Tubéreuse	97		10	163		1 360		15		1 645
	Cassie	1		13	14		160		1	1	190
	Menthe	55	162	5 830	370		2 100		50		8 565
	Géranium	45		1 200	4 750		4 300				6 291

	Lavande										
1911	Fleur d'oranger	10 700	2 004	2 046	4 020		13			2 545	21 328
	Rose	758	1 458	2 790	1 390		505		90	100	7 091 [11 441]
	Jasmin	25	196		3 025		3 745		117		7 108 [10 748]
	Violette	8	465	4	12		340		125	35	999
	Tubéreuse	33	15	3	380		565		16		1 007
	Cassie	37		9	48		220		1	1	316
	Menthe	253	93	5 020	677		900		15		6 858
	Géranium			621	5 900		390				6 911
	Lavande		265			1 000	15	120	723	315	1 438
1913	Fleur d'oranger	12 700	1 179	2 125	3 940		5			3 310	23 259
	Rose	856	960	4 950	2 475		510		55	300	10 106
	Jasmin	80	171		2 725		2 350		167		5 493
	Violette	6	218	8	7		320		168	20	747
	Tubéreuse	40	5	5	242		1 420		14		1 726
	Cassie	82		10	175		110		1	1	379
	Menthe	22	200	5 960	787		3 100	20	15		10 104
	Géranium			820	3 770		2 000				6 590
	Lavande		1 284			501	10	239	715	161	2 910
1914	Fleur d'oranger	[12 700]	[1 179]	2 045	3 703		5			2 923	[23 259]
	Rose	856	960	4 950	1 475		460		50	400	[10 106]
	Jasmin	80	171		2 336		2 050		217		[5 493]
	Violette	6	218	3	10		325		144	20	[747]
	Tubéreuse	40	5	2	118		1 303		11		[17 26]
	Cassie	82		20	129		60			1	[379]
	Menthe	22	182	4 960	720		450	[20]	14		7 545
	Géranium			820	3 775		2 010		20		[6 590]
	Lavande		1 284			750	10	[239]	488	200	[2 910]
1926	Fleur d'oranger	8 950	1 335	2 625	5 092 [3 092]		4			2 475	18 481
	Rose	903	414	1 565	1 280		527		73	15 254	20 016
	Jasmin	350	759	3	2 990		8 478		215		12 794,50
	Violette		4,7		52		4		3		63,7
	Menthe			645	450	1	15				1 111
	Géranium				4 015	1 277		460			4 015
	Cassie	50		1	28						79
	Tubéreuse	10	1	1	110		17		12		151

	Lavande		642				15		225	420	3 093
1927	Fleur d'oranger	1 100	1 011	2 296	3 100					1 132	8 639
	Rose	700	345	3 680	1 366		4 648		46	310	11 095
	Jasmin	6	906	2	3705		3914		205		8 838
	Violette		51		82	1 206	12		3		1 348
	Menthe			870	905	2 530	16	767			5 078
	Géranium		566		3 425		2				3 993
	Cassie			1	485						486
	Tubéreuse	1	1	1					8		11
	Lavande						15		212	162	

Détail des tableaux récapitulatifs de l'arrondissement de Grasse, par commune

Dans les totaux cantonaux, tableau détaillant les communes qui produisent le plus (en quintaux), par année et par variété de fleurs								
1905								
Variété de fleurs	Arr. de Grasse	Principal canton producteur	Communes productrices		2° canton producteur	Communes productrices		
<b>Flours d'oranger</b>	<b>Total</b>	Cannes	Cannes	Le Cannet	Antibes	Vallauris	Antibes	
	10 483	3 205	1 500	1 400	3 150	2 500	400	
<b>Roses</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse		Cagnes	La Colle	St Paul	
	35 797	25 085	25 000		5 430	3 000	1 400	
<b>Jasmins</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse		Cannes	Cannes		
	27 582 [57 592]	55 120	55 000		2 373	1 800		
<b>Violettes</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse					
	22 729	22 015	22 000					
<b>Menthe</b>	<b>Total</b>	Cagnes	Villeneuve-Loubet	Cagnes	Grasse	Pégomas		
	8 565	5 830	5 000	800	2 100	2 000		
<b>Géranium</b>	<b>Total</b>	Cannes	Mandelieu		Grasse	Pégomas		
	6 291	4 750	4 500		4 300	4 000		
<b>Cassie</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse					
	190	160	150					
<b>Tubéreuses</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse					
	1 645	1 360	1 200					

1911								
Variété de fleurs	Arr. de Grasse	Principal canton producteur	Communes productrices		2° canton producteur	Communes productrices		
<b>Fleurs d'oranger</b>	<b>Total</b> 21 328	Antibes 10 700	Vallauris 9 000		Cannes 4 020	Cannes 1 700	Le Cannet 1 500	Mougins 800
<b>Roses</b>	<b>Total</b> 7 091 [11 441]	Cagnes 2 790	La Colle 1 800	St-Laurent-du-var 800	Le-Bar 1 458	Tourrettes 515	Valbonne 320	Roquefort Le Rouret 300 250
<b>Jasmins</b>	<b>Total</b> 7 108 [10 748]	Grasse 3 745	Grasse 3 395		Cannes 3 025	Cannes 1 730	Mouans-Sartoux 1 000	
<b>Violettes</b>	<b>Total</b> 999	Le Bar 465	Tourrettes 350		Grasse 350	Grasse 350		
<b>Menthe</b>	<b>Total</b> 6 858	Cagnes 5 020	Villeneuve-Loubet 4 000	Cagnes 940	Grasse	Pégomas 800		
<b>Géranium</b>	<b>Total</b> 6 911 [13 481]	Cannes [10 870]	Mandelieu [10 000]					
<b>Cassie</b>	<b>Total</b> 316	Grasse 220	Grasse 200					
<b>Tubéreuses</b>	<b>Total</b>	Grasse	Pégomas	Grasse	Cannes	Mouans-Sartoux	Mandelieu	
	1 007	565 [550]	250	200	380	[60]	[50]	

1913								
Variété de fleurs	Arr. de Grasse	Principal canton producteur	Communes productrices		2° canton producteur	Communes productrices		
<b>Fleurs d'oranger</b>	<b>Total</b> 23 259	Antibes 12 700	Vallauris 11 000		Cannes 3 940	Cannes 1 650	Mougins 1 450	Le Cannet 800
<b>Roses</b>	<b>Total</b> 10 106	Cagnes 4 950	La Colle 2 000	St- Paul 2 000	Cannes 2 475	La Roquette 2 000		
<b>Jasmins</b>	<b>Total</b> 5 493	Cannes 2 725	Cannes 1 562	Mougins 800	Grasse 2 350	Grasse 2 000		
<b>Violettes</b>	<b>Total</b> 747	Grasse 320	Grasse 320		Le Bar 218	Le bar 80	Tourrettes 80	
<b>Menthe</b>	<b>Total</b> 10 104	Cagnes 5 960	Villeneuve-Loubet 5 100		Grasse 3 100	Pégomas 3 000		
<b>Géranium</b>	<b>Total</b> 6 590	Cannes 3 770	Mandelieu 2 500	La Roquette 855	Grasse 2 000	Pégomas 1 960		

<b>Cassie</b>	<b>Total</b>	Cannes	Le Cannet	Cannes	Grasse	Grasse	
	379	175	80	60	110		100
<b>Tubéreuses</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse				
	1 726	1 420	1 200				

1914								
Variété de fleurs	Arr. de Grasse	Principal canton producteur	Communes productrices		2° canton producteur	Communes productrices		
<b>Fleurs d'oranger</b>	<b>Total</b>	Vence	Gattières	Vence	Cannes	Cannes	Le Cannet	Mougins
		2 923	900	800	3 703	1 700	1 200	800
<b>Roses</b>	<b>Total</b>	Cagnes	La Colle	St-Paul				
		4 950	2 100	2 000				
<b>Jasmins</b>	<b>Total</b>	Cannes	Cannes		Grasse	Grasse		
		2 336	1 500		2 050	1 800		
<b>Violettes</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse					
		325	325					
<b>Menthe</b>	<b>Total</b>	Cagnes	Villeneuve-Loubet					
		4 960	4 000					
<b>Géranium</b>	<b>Total</b>	Cannes	Mandelieu	La Roquette	Grasse	Pégomas		
		3 755	2 500	1 000	2 010	1 990		
<b>Cassie</b>	<b>Total</b>	Cannes	Le Cannet	Cannes				
		129	60	50				
<b>Tubéreuses</b>	<b>Total</b>	Grasse	Grasse					
		1 303	1 100					

Relevé partiel des statistiques sur l'affectation des terres dans les Alpes-Maritimes

Année	Superficie en hectares	Nice	Grasse	Puget	Total
1901	Superficie des terres labourables		20 842		53 777
	Superficie des vignes		4 229		14 114
	Superficie des cultures diverses <sup>13</sup>		10991		32 120
	Superficie de l'arrondissement		120 414		374 103,00
1905	Superficie des terres labourables		18 949		
	Superficie des vignes		3794		
	Superficie des cultures diverses		8458		
	Superficie de l'arrondissement		117 523		

<sup>13</sup> Cultures diverses : oseraies, roseaies, cultures arbustives en masse, etc.

1911	Superficie des terres labourables	13568	18 712	11 619	33229
	Superficie des vignes	2992	3 378	854	28101
	Superficie des cultures diverses	7567	9 838	679	13068
	Superficie de l'arrondissement	92 320	118 587	91 160	322 835
1913	Superficie des terres labourables	15242	17 637	14 423	40 200,00
	Superficie des vignes	3 706,96	3 644,80	1 363	5 458
	Superficie des cultures diverses	9 354,65	8130	1 034	23 500
	Superficie de l'arrondissement	102 989	108 790	145 534	374 282
1914	Superficie des terres labourables	14 550	17 626	15 375	
	Superficie des vignes	3857	3 636	1 434	
	Superficie des cultures diverses	8272	8 107	1 038	
	Superficie de l'arrondissement	100 428	108 780	148 932	
1915	Superficie des terres labourables				40 120,00
	Superficie des vignes				4 963
	Superficie des cultures diverses				23 532
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1916	Superficie des terres labourables				39 112,00
	Superficie des vignes				5 047
	Superficie des cultures diverses				23 132
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1917	Superficie des terres labourables				40 531,00
	Superficie des vignes				4 917
	Superficie des cultures diverses				23 080
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1918	Superficie des terres labourables				39 520,00
	Superficie des vignes				4 932
	Superficie des cultures diverses				22 820
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1919	Superficie des terres labourables				33 973,00
	Superficie des vignes				4 920
	Superficie des cultures diverses				22 800
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1920	Superficie des terres labourables				34 200,00

	Superficie des vignes				4 970
	Superficie des cultures diverses				22 500
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1922	Superficie des terres labourables				33 880,00
	Superficie des vignes				4 700
	Superficie des cultures diverses				23 680
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1923	Superficie des terres labourables				34 019,00
	Superficie des vignes				4 831
	Superficie des cultures diverses				23 680
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1924	Superficie des terres labourables				33 967,00
	Superficie des vignes				4 888
	Superficie des cultures diverses				23 480
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1925	Superficie des terres labourables				32 467,00
	Superficie des vignes				5 070
	Superficie des cultures diverses				24 560
	Superficie de l'arrondissement				374 282
1926	Superficie des terres labourables	9 658	13 943	10 977,50	33 578,50
	Superficie des vignes	4 814	4 083,5	572	8 469,5
	Superficie des cultures diverses	9 931	8 635	1 387	19 953
	Superficie de l'arrondissement	102 107	120 240	314 812	537 159
1927	Superficie des terres labourables	10 325	14 319	12 097,00	
	Superficie des vignes	2 847	421	521	
	Superficie des cultures diverses	9 681	8 243	2 159	
	Superficie de l'arrondissement	113 319	112 097	137 705	

Relevé des transcriptions des statistiques agricoles (en tonnes) dans l'historiographie<sup>14</sup>

Année	Roses	Jasmins	Fleurs d'oranger	Tubéreuses	Cassie	Violettes	Géranium
1845	200 t	15 t	600 t 60 t (1)	500 kg (1)			
1856	500 t	80 t	2000 t	20 t	4 t (2) 40 t (2)	80 t	
1870	500 t		200 t				
1871	500 t	80 t	200 t				
1880 à 1890	1000 t						
1883			103,5 t				
1888			1 800 t		30 à 40 t (fin de siècle)	157 t	
1899	2 000 t						
1900	1 000 t (3) 1 200 t (5)	200 t 400 t (4)	2 500 t (5) 1 800 t (3)		35 t	200 t	
1901			2 500 t (1)				
1902			1 500 t				
1903			2 000 t (5) ≥ 2 000 t (1)				
1904	2 000 t		1 500 t (1)				
1905	3 000 t	400 t	736 t (1)				
1906	2 600 t	600 t	1 500 t (1)		8 t	100 t	
1907	2 700 t						
1908	1 800 t		2 000 t				
1909	800 t		1 235 (1)				
1910	700 t		1 800 t		30 t	300 t	
1911	500 t		3 000 t (5) 1 800 t (1)		13 t	300 t	
1912	3 000 t	600 t	2 000 t (3) 1 800 t (1)				
1913	425 t	150 t (4) 1 620 t (1)					

<sup>14</sup> 1 : Musée International de la Parfumerie

- Grasse Marie-Christine, *Le Jasmin, fleur de Grasse*, Parkstone, Bornemouth, M.I.P., Grasse, p. 61
- Peyron Louis, « La Tubéreuse dans le pays grassois : un survol historique », dans acte du colloque *Un Jour une plante : la tubéreuse*, Musée international de la parfumerie, Grasse, 2006, p. 31
- Peyron Louis, « L'Orange bigaradier en Provence et Pays grassois », dans acte du colloque *Un jour une plante : l'oranger bigaradier*, Musée international de la parfumerie, Grasse, 2007, p. 139
- Peyron Louis, Grasse Marie-Christine, « L'Odyssée provençale de deux acacias odorants : le mimosa, le cassier », dans acte du colloque *Un jour une plante : mimosa et cassier en Provence*, Musée International de la parfumerie, Grasse 2008, p. 5
- Peyron Louis, « Historique de l'extraction à Grasse », dans acte du colloque *Un Jour une plante : les violettes en parfumerie*, Musée international de la parfumerie, Grasse 2009, p. 45

2 : Casimir Jean, *Statistique agricole de la France. Annexe à l'enquête de 1929 : monographie agricole du département des Alpes-Maritimes*, Ministère de l'Agriculture, société générale d'imprimerie, Nice, p. 75-145

3 : Rasse Paul, *La Cité aromatique*, Nice, Serre, 1987

4 : Farnarier Joseph, *Contribution à la connaissance de la ville de Grasse*, Parfumerie, à compte d'auteur, 1983

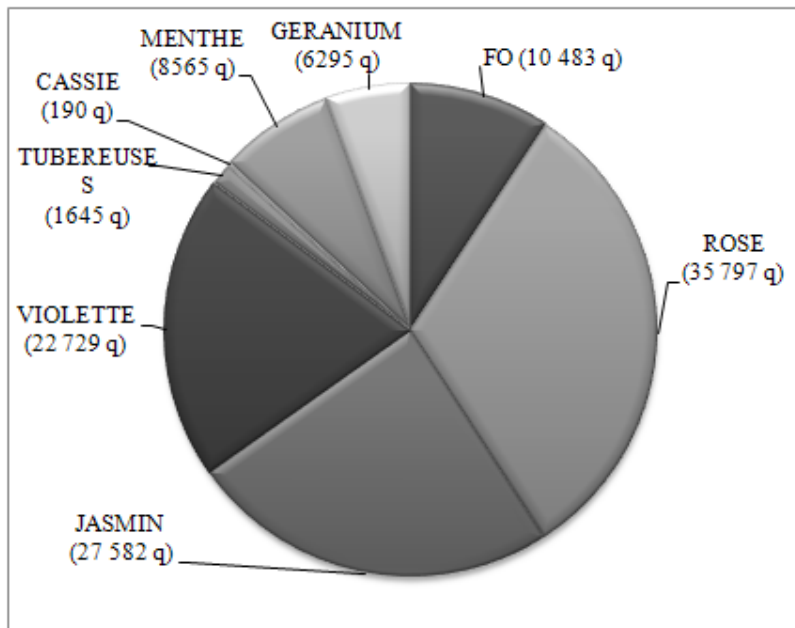
5 : *La Flore en Provence et dans le comté de Nice*. Essai d'enquête agricole, 1914



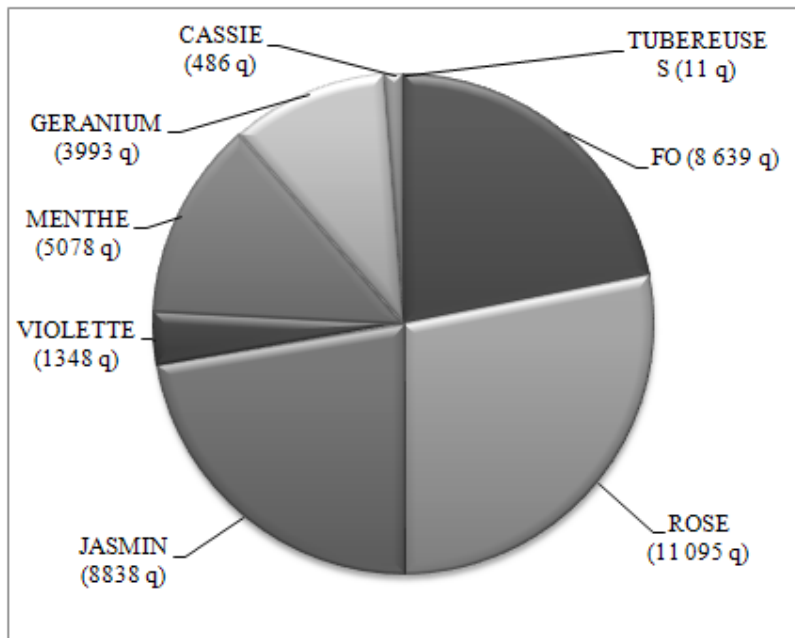
1914	1 000 t	600 t 1 200 t (5) 400 t (4)	1 140 t (1)				
1918					30 à 40 t		
1919		600 à 700 t			12 t 12 à 14 t (1)		
1920							
1921			100 t (1)		11 t		
1922			1 800 t (4) 900/1 800 t (1)	60 à 65 t	16 à 20 t		
1923	1 600 t (2) 1 800 t (3)	750 t (2) 1 300 t	2 000 t (2) 1 800 t (3) 2 500 t (1)	25 t (2) 25 à 75 t (1)	23 t (2) 28 à 32 t (1)	24 t (2) 300 t (4) 1 500 t (4)	500 t
1924		1 000 t 1 300 t (4)	1 800 t (4) 1 565 t (1)	55 à 60 t	25 à 29 t		
1925		800 t	1 700 t	50 t	26 à 27 t		
1926	2 000 t 1 500 à 2 000 t (4)	1 000 t	1 200 t 2 000 t (1)	30 t (2) 25 à 35 t (1)	20 t (2) 25 à 30 t (1)	17 t	1 200 t
1927	1 500 à 2 000 t	1 500 t	1 600 t (4) 1 600/2 000 t (1)	17 t			
1928		1 000 t	faible				
1929		750 t	165 t	15 t	5 t		
1930	2 000 t	1 800 t	1 600 t (3) 200/450 t (1)	12 t	15 t		

Exemples de graphiques

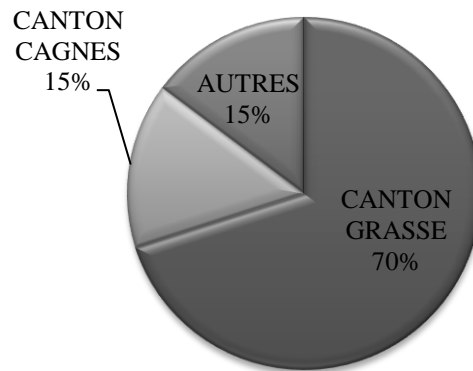
**Figure 1 : Répartition de la récolte de plantes à parfum dans l'arrondissement de Grasse en 1905**



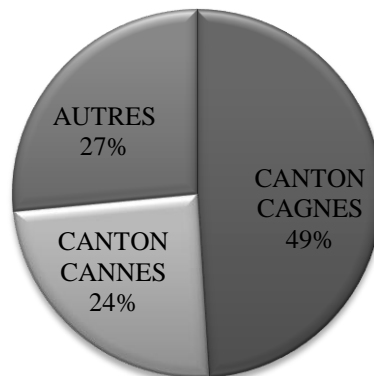
**Figure 2 : Répartition de la récolte de plantes à parfum dans l'arrondissement de Grasse en 1927**



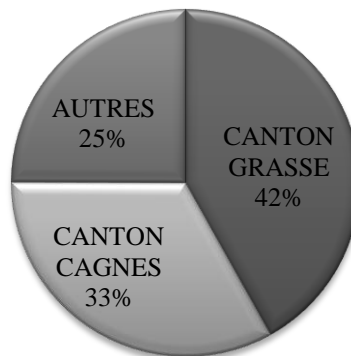
**Répartition de la récolte de roses en  
1905 au sein de l'arrondissement de  
Grasse**

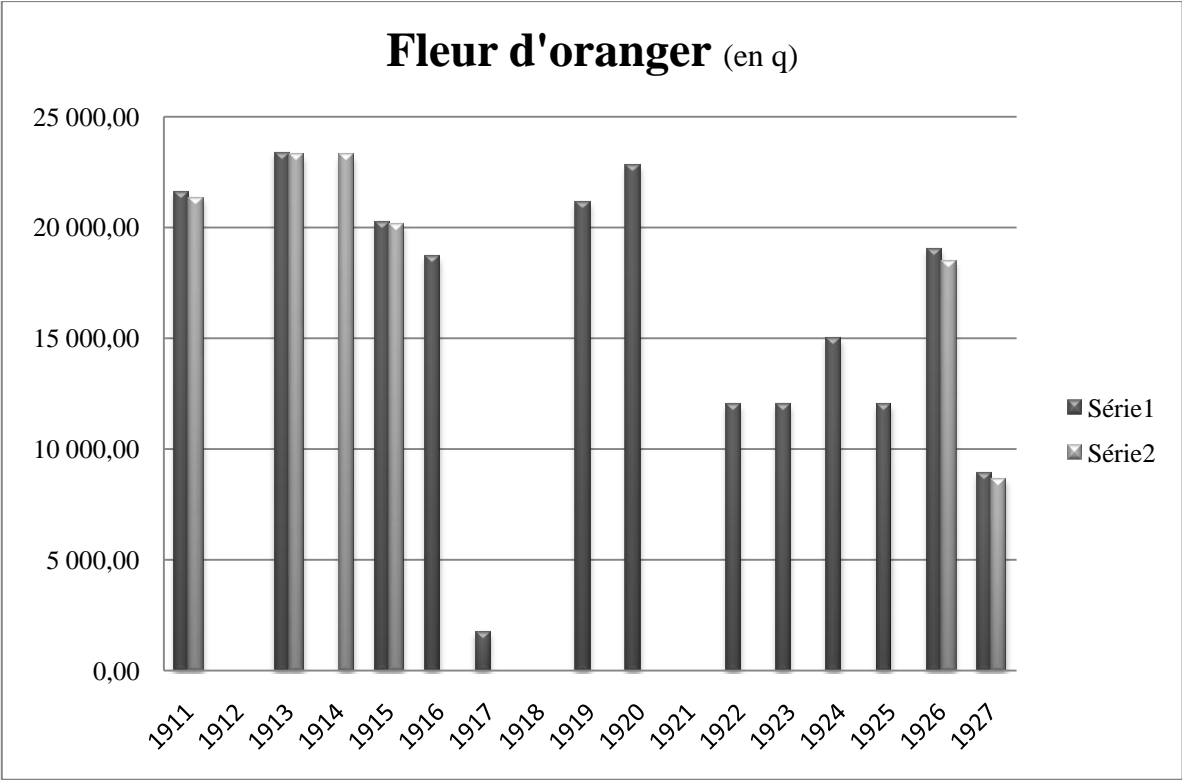


**Répartition de la récolte de roses en  
1913 au sein de l'arrondissement de  
Grasse**

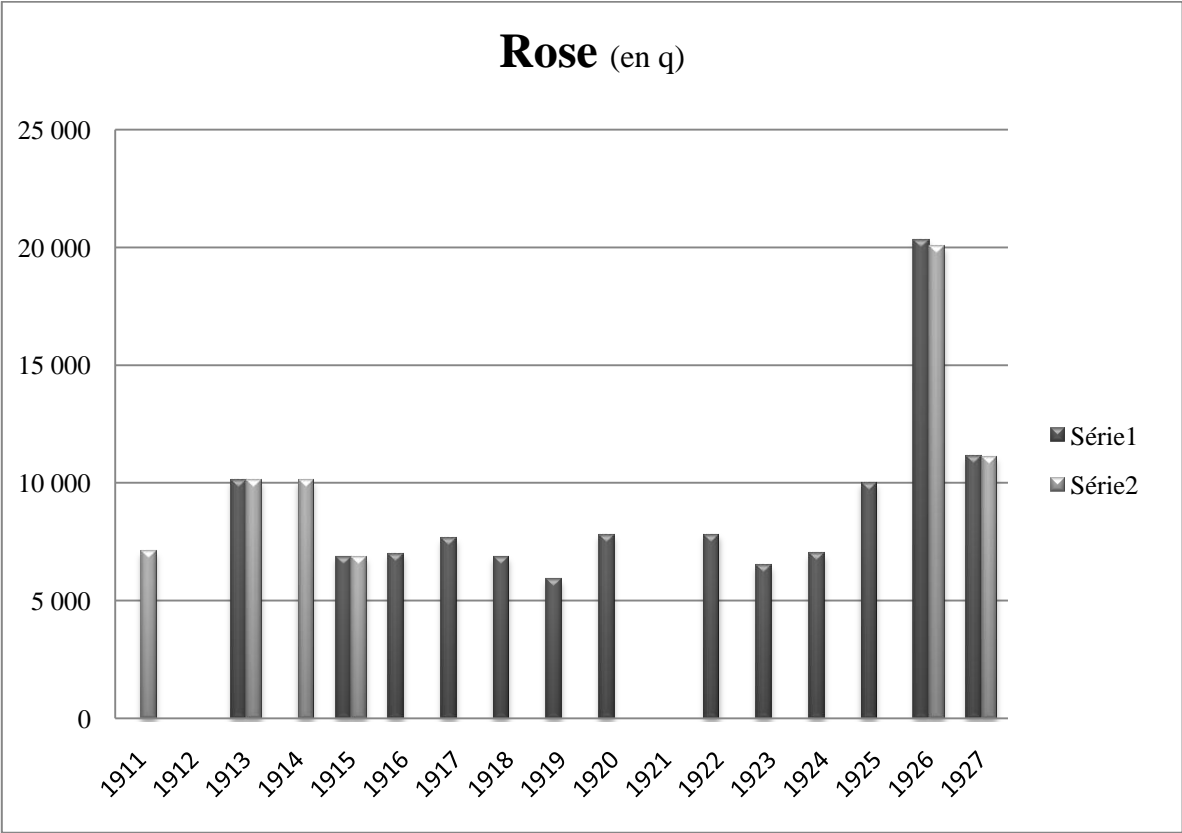


**Répartition de la récolte de roses en  
1927 au sein de l'arrondissement de  
Grasse**

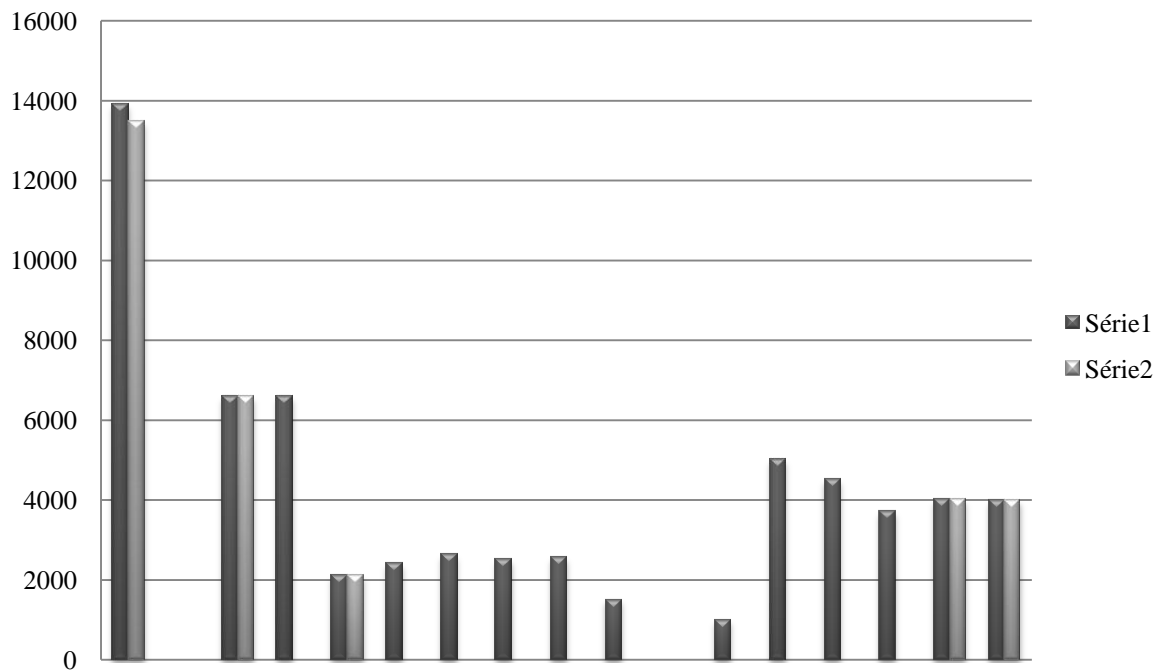




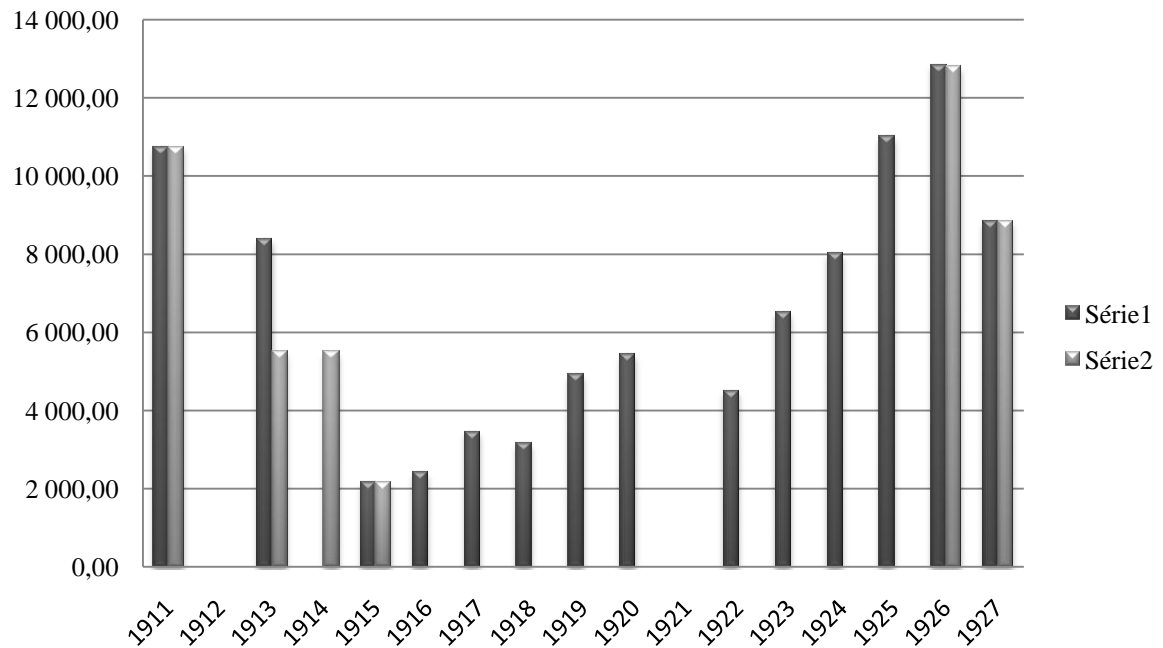
Série 1 : total départemental Série 2 : total arrondissement de Grasse Ordonnées en q



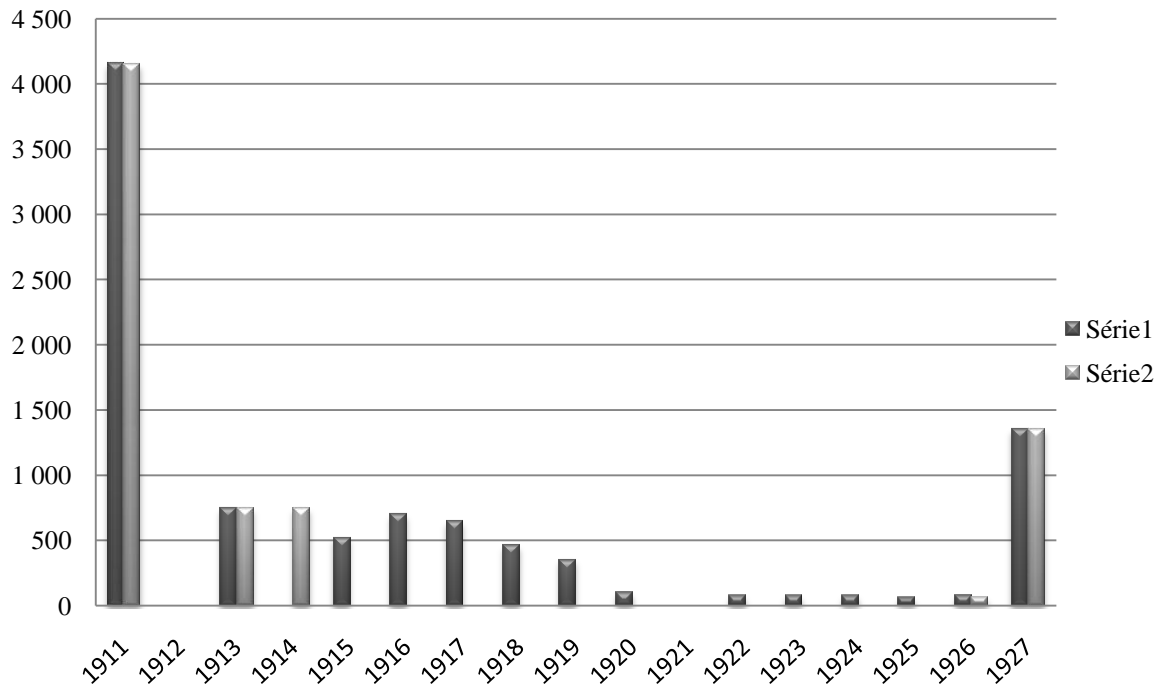
## Géranium (en q)



## Jasmin (en q)



### Violette (en q)



### Tubéreuse (en q)

